

Convocation
du
Conseil Communal

M

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 (85, 86 et 87 de la nouvelle loi communale), nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu **le mercredi 31 août 2011 à 20 heures**, à la Maison Communale.

Ordre du jour

SEANCE PUBLIQUE

FINANCES – COMPTABILITE

- 1° Budget 2011 : Modification budgétaire n° 1 – Communication de la décision de l’Autorité de tutelle.

CULTES

- 2° Budget 2012 : F.E. de Gimmée, Gochenée, Niverlée et Romerée.

PATRIMOINE

- 3° Vente de bois marchand : Exercice 2012-Décision sur le mode de délivrance.
4° Décision vente terrain Gochenée.

ACHAT

- 5° Acquisition d’une lame à neige - Approbation du projet, des conditions et du mode de passation de marché – Décision

TRAVAUX

- 6° Réalisation d’un audit énergétique sur les bâtiments du domaine « Le Carmel » - Approbation du projet, choix du mode de passation du marché – Demande des subsides dans le cadre du programme UREBA – Décision.
7° Travaux de Restauration des vitraux de l’église de Matagne-la-petite - Décision de lancer la procédure de marché public de travaux – Approbation du projet – Choix de mode de passation du marché.

POLICE – SECURITE

- 8° Ratification arrêté de Police du Bourgmestre interdisant la circulation sur le pont «Soulmanis » à Soulme.

Approbation PV de la séance précédente du Conseil Communal.

HUIS CLOS

ENSEIGNEMENT.

Désignation du 1^{er} au 30 septembre 2011 - ratification délibérations du Collège communal.

- 1° Madame GEVENOIS Géraldine, institutrice primaire à raison de 8 périodes/semaine.

